

Préface

Madame Nadine VIVIER
Professeur à l'Université du Maine

Se consacrer à une étude de la propriété foncière en un temps où la plupart des historiens traitent de sujets plus légers et affriolants, peut sembler bien aride. Et pourtant, il n'en est rien car Arnaud Vendryes a su combiner la rigueur de traitement des données sur les propriétés avec leur interprétation qui donne de passionnantes clés de compréhension de la société du Jura. Il nous offre ainsi une plongée sur toute l'évolution de la région, des années 1750 à 1830.

Arnaud Vendryes a d'importants atouts pour réussir cette entreprise ambitieuse. Il connaît bien les réalités de ces districts de Saint-Claude et Orgelet ; cette familiarité avec les lieux lui permet de bien apprécier les possibilités de ces terres du Jura méridional, représentatives des différents étages géographiques du département, du Vignoble au Revermont et à la Montagne, mais homogène par la prédominance du monde rural. Les villes y sont rares et petites. La grande ville de Saint-Claude ne compte guère plus, vers 1830, de cinq mille habitants, Saint-Amour et Orgelet deux à trois mille habitants ; si bien que l'on comprend qu'Arnaud Vendryes ait reporté la limite ville-campagne à mille habitants, distinguant ainsi les communes strictement rurales des bourgs.

L'autre atout majeur pour conduire cette étude est la maîtrise qu'a Arnaud Vendryes des méthodes de contrôle de gestion et de traitement informatique, compétence d'autant plus précieuse qu'elle est rare chez les historiens. Ceci lui permet de mener avec aisance une complexe analyse des données fournies sur chaque propriétaire et sur chacune de ses parcelles, dans les documents du cadastre napoléonien achevé ici peu après 1830 et les registres d'arpentement et rôles d'imposition ordinaire vers 1750. Non content de cette masse de données qui permet la comparaison entre deux moments, 1830 et 1750, il veut comprendre les transformations en recherchant les mutations de propriétés par ventes volontaires et il réussit à suivre les mutations d'une quarantaine de fermes sur toute la période.

Une période décisive s'il en est ! Les dates ont été choisies certes en fonction des archives disponibles, dont l'historien est tributaire ; elles se révèlent remarquablement adaptées au sujet. Alors que l'historiographie française a longtemps privilégié la rupture de 1789, les études réalisées dans un contexte européen adoptent de plus en plus la césure du milieu du XVIII^e siècle. Aux alentours de 1750 interviennent des changements décisifs. Des théories

économiques et philosophiques nouvelles s'imposent qui remettent en cause le mercantilisme. Leur audience n'est réelle qu'au milieu du siècle, moment où les physiocrates connaissent un succès fulgurant et acquièrent une grande influence dans les milieux gouvernementaux. Avec eux s'impose une nouvelle conception de l'économie. La source des richesses n'est plus seulement le commerce mais toutes les activités humaines, au premier rang desquelles l'agriculture. La terre acquiert ce statut de source primordiale de toute richesse et c'est pourquoi un système rénové d'impôts ne peut être fondé que sur la propriété foncière, idée qui aboutira au choix par l'assemblée constituante d'un impôt foncier, établi selon les données justes fournies par un cadastre. Ajoutons encore d'autres éléments favorables à l'agriculture en ce milieu du XVIII^e siècle : le bouillonnement des sociétés savantes, aussi bien la société royale d'agriculture à Besançon que les petites sociétés rustiques qui regroupent d'authentiques exploitants ; le rapide développement de l'alphabetisation qui permet la diffusion de nouvelles idées et pratiques, enfin le relatif réchauffement du climat plus propice aux récoltes. Il faudra pourtant après le petit âge glaciaire attendre, pour un véritable réchauffement, un siècle durant lequel se succèdent intempéries et hivers rigoureux comme celui de 1830 dans le Jura.

Arnaud Vendryes a suivi les changements dans la répartition de la propriété foncière dans le Jura tout au long de la période. Il montre des changements majeurs avant et pendant la période révolutionnaire. Les années qui suivent sont tout aussi décisives, en particulier celles de la Restauration où selon les régions et leur équilibre des forces sociales, les acquis de la Révolution et de l'Empire ont pu être consolidés ou invalidés. C'est pourquoi la date de 1830 est un excellent *terminus ad quem*, moment adéquat pour un bilan de cette période de troubles où la propriété foncière a cristallisé les tensions.

Il a été maintes fois dit que les régions françaises étaient diverses et que la généralisation à un modèle unique était impossible. Arnaud Vendryes en est bien conscient et il s'attache à souligner l'originalité du Jura méridional dans quelques aspects essentiels : l'ancienneté et l'importance de la propriété paysanne, l'intérêt de la bourgeoisie pour les bois et le déclin précoce de la propriété noble. Ce sont les traits au travers desquels il nous révèle une société originale.

Les paysans possèdent près de la moitié des superficies totales et 80 % des terres agricoles. Ils constituent des villages de petits propriétaires qui ont absolument besoin de se procurer d'autres revenus qu'ils tirent de l'artisanat et l'industrie –clouterie, horlogerie. Cette activité industrielle spécialisée qui exige une main-d'œuvre qualifiée, s'est développée à grande échelle dans les décennies suivantes. C'est l'image de familles rurales travaillant en commun qu'en retiennent les lecteurs du *Tour de la France par deux enfants* écrit en 1870. L'importance des coopératives laitières, les fruitières nées ici, est allée de pair avec la gestion collective des zones de pâture. Les biens communaux

qui occupent le quart du territoire en plaine, ont une emprise croissante sur le plateau où ils atteignent 47 % des terres du canton de Moirans – avant d’atteindre un maximum de 54 % dans le Grandvaux. Au contraire, au-delà de 900 mètres d’altitude, les pâturages de montagne sont appropriés. Ce schéma s’oppose à celui des Alpes méridionales ou des Pyrénées où les alpages sont communaux. Et Arnaud Vendryes sait expliquer judicieusement pourquoi ces schémas différents qui impliquent une organisation sociale particulière sont des héritages anciens liés aux conditions d’installation des populations au moyen âge.

La petite bourgeoisie locale achète au XIX^e siècle les forêts pour leur exploitation industrielle, leur valorisation par l’industrie métallurgique. Les paysans sont essentiellement propriétaires des terres agricoles de montagne, et des parcelles de vignoble, zones traditionnelles de petite propriété paysanne.

On parle toujours du déclin de la noblesse à partir de la Révolution. Une lecture superficielle des documents aurait pu y faire penser. Or Arnaud Vendryes nous démontre de façon très convaincante que la noblesse avait commencé à vendre ses terres dès la fin de l’ancien régime, ne gardant que quelques terres en plaine, là où la rentabilité était la meilleure, au moment où elle partait s’installer dans de grandes villes. Les membres de la noblesse ou de la bourgeoisie enrichie ont besoin de fréquenter la ville pour obtenir la promotion dont ils rêvent. La région ne pouvant les satisfaire par son absence de grande ville, ils doivent partir pour faire carrière, souvent au service de l’État. La famille de Lamartine en est une excellente et frappante illustration. Puis la période révolutionnaire ne bouleverse pas ici la répartition foncière : la propriété ecclésiastique n’y était pas importante, celle des nobles avait déjà décliné ; enfin les partages de biens communaux en 1793 puis les ventes en 1813 restèrent très limités, ce qui n’empêche qu’ils marquèrent les esprits.

La désertion de la campagne par les élites nobles et bourgeoises apparaît comme assez précoce ici : elles étaient donc entreprenantes, désireuses d’ascension sociale. La Révolution ayant brisé ce modèle, les élites locales ne se sont plus renouvelées. La faible rentabilité des terres de la montagne jurassienne n’attirait plus au XIX^e les capitalistes. Les paysans ont donc pu profiter des ventes de domaines morcelés et ils les ont exploités.

Arnaud Vendryes nous présente une belle démonstration de ce phénomène qu’il interprète avec un sens de la nuance accompli. Son bel ouvrage nous démontre comment un patient travail d’analyse des sources peut constituer le socle solide qui permet de saisir l’évolution sociale en cette période charnière. Il faut dire qu’il a choisi pour cela l’analyse de la propriété foncière, bien essentiel touchant le plus au cœur des hommes, que la Déclaration des Droits des droits de l’homme et du citoyen a proclamé droit fondamental.

Nadine VIVIER
Juillet 2010